

terrains identiques, puisqu'ils se sont constitués dans les mêmes conditions.

Au surplus, d'autres faits plus positifs encore viennent démontrer l'origine marine des dépôts sahariens. Ce sont les fossiles.

Dans son premier ouvrage sur le Sahara (1), M. Pomel s'était hasardé à affirmer un fait négatif, à savoir l'absence complète de débris d'animaux marins dans le désert et de ces coquillages fossiles que toute mer desséchée laisse derrière elle, comme témoin de son passage. Cette affirmation, il la répétait cinq ans après, en l'accentuant (2).

Or ces fossiles, on en découvre précisément chaque jour, à mesure qu'on en cherche.

C'est d'abord le *cardium edule*, si commun dans la Méditerranée actuelle. M. Marès l'a trouvé, en 1857, dans les Dayas de Habessa, au sud de la province d'Oran (3) et dans les environs d'Ouargla. M. Laurent l'a ensuite rencontré sur les bords du Chott Melrhîr et dans le sondage de Oum-el-Thiour, jusqu'à sept mètres de profondeur (4). MM. Roudaire et Le Chatellier l'ont recueilli presque partout au bord des Chotts et à Tozer, en Tunisie; il forme même une lumachelle vers l'Oued-Djeddi. La mission ita-

(1) Pomel, *le Sahara*, 1872, p. 87 : « Il est incontestable que les dépôts quaternaires du Sahara, ne se sont pas opérés sous les eaux (de la mer), ni même de mers partielles qui n'auraient pas manqué d'y laisser des traces de leur existence par des débris d'animaux marins, tandis qu'on n'y trouve qu'un petit nombre de fossiles ayant habité les eaux douces ou saumâtres et des coquilles terrestres. »

(2) Pomel, *La Mer intérieure d'Algérie et le seuil de Gabès*. — Revue scientifique du 10 nov. 1877, p. 433 et suiv.

(3) Marès, *sur la constitution générale du Sahara dans le sud de la prov. d'Oran*. — Bull. Soc. Géol. 2<sup>e</sup> série, t. XIV, p. 524.

(4) Laurent, *Puits artésiens du Sahara occidental*. — Bull. Soc. Géol. 2<sup>e</sup> série, t. XIV, p. 615 et suiv.